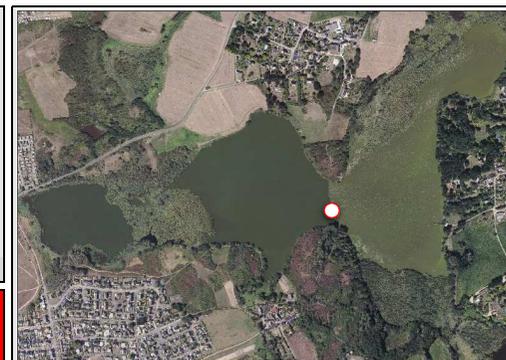


Suivi des cyanobactéries - LANNENEC

Nom de l'étang	LANNENEC	
Station	Amont	
Date du prélèvement	lundi 22 juillet 2024	
Chlorophylle a (> 10 µg/L).....	152,3 µg/l	Niveau d'alerte
Cyanobactéries toxinogènes (> 1 mm3/l).....	14,7 mm3/l	
Microcystines (> 0,3 µg/l).....	< 1,1 µg/l	
Cylindrospermopsine (> 42 µg/l).....	< 0,3 µg/l	
Anatoxine (Limite détection).....	< 0,1 µg/l	
Saxitoxine (> 30 µg/L).....	< 0,3 µg/l	



**Interdiction de la baignade - Information du public - Restriction des activités nautiques -
Recommandation de non consommation de poissons.**

Nom de l'étang	LANNENEC	
Station	Aval	
Date du prélèvement	lundi 22 juillet 2024	
Chlorophylle a (> 10 µg/L).....	28,3 µg/l	Niveau d'alerte
Cyanobactéries toxinogènes (> 1 mm3/l).....	38,5 mm3/l	
Microcystines (> 0,3 µg/l).....	0,8 µg/l	
Cylindrospermopsine (> 42 µg/l).....	< 0,3 µg/l	
Anatoxine (Limite détection).....	< 0,1 µg/l	
Saxitoxine (> 30 µg/L).....	< 0,3 µg/l	



**Interdiction de la baignade - Information du public - Restriction des activités nautiques -
Recommandation de non consommation de poissons.**

Les cyanobactéries sont des organismes microscopiques qui peuvent synthétiser des toxines et en conséquence avoir une incidence sur la santé des populations lorsque ces milieux sont exploités pour la production d'eau potable ou à des fins récréatives (baignade, loisirs nautiques, pêche).

Les effets actuellement connus sont les suivants :

- Lors de contact avec l'eau : Irritations et rougeurs de la peau, du nez de la gorge, des yeux, des muqueuses,
- Lors de l'ingestion de l'eau : maux de ventre, diarrhées, nausées, vomissements.

De nombreux acteurs sont concernés par la gestion de ces épisodes dans le cadre de leurs compétences respectives.

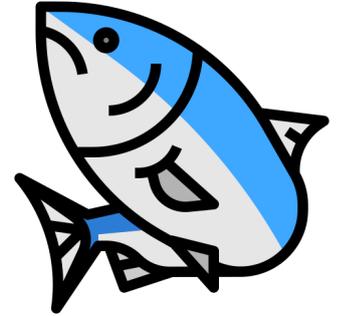
Nous vous invitons à vous mettre en relation avec les structures suivantes pour de plus amples informations :

- L'Agence Régionale de Santé de Bretagne (ARS),
- La Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan, pour la pêche (DDTM56),
- L'Agence Française pour la Biodiversité (AFB),
- L'AAPPMA du pays de Lorient,
- Le Conseil Départemental du Morbihan (propriétaire de l'étang).

PROLIFÉRATION DE CYANOBACTERIES

La consommation de poissons de pêche est déconseillée

Les cyanobactéries sont des microorganismes photosynthétiques qui se développent naturellement dans les milieux d'eaux douces calmes, peu profondes et riches en nutriments. Elles peuvent proliférer de façon soudaine, lorsque les conditions de température et d'ensoleillement leur sont favorables.



Les dernières analyses effectuées sur ce site par l'Agence régionale de santé Bretagne indiquent un :

NIVEAU ALERTE 2

Niveau d'alerte 2

Cyanobactéries toxigènes > seuil d'alerte (1 mm³/L) et concentrations en toxines > valeurs guides
ou

Dépôts importants de cyanobactéries, mousses, écumes, mortalités animales

Niveau d'alerte 1

Cyanobactéries toxigènes > seuil d'alerte (1 mm³/L) et concentrations en toxines < valeurs guides

Quels sont les risques pour la santé ?

Certaines cyanobactéries peuvent produire des toxines dangereuses pour la santé humaine et animale. Il existe un risque de transfert des toxines de l'eau vers les poissons, en particulier dans la chair du muscle correspondant à la partie consommable du poisson.

A titre préventif, il est donc déconseillé de consommer les poissons pêchés dans le plan d'eau.

L'activité de pêche de loisir reste possible en veillant à :

- Rincer soigneusement son matériel à l'eau propre après l'activité
- Prendre une douche soignée après l'activité

Contacts et informations complémentaires

Pour obtenir des informations complémentaires, vous pouvez contacter la mairie ou l'ARS Bretagne.

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DE LOISIR

Surveillance des cyanobactéries et de leurs toxines

Les cyanobactéries sont des microorganismes photosynthétiques qui se développent naturellement dans les milieux d'eaux douces calmes, peu profondes et riches en nutriments. Elles peuvent proliférer de façon soudaine, lorsque les conditions de température et d'ensoleillement leur sont favorables.

Les dernières analyses effectuées sur ce site par l'Agence régionale de santé Bretagne indiquent un :

NIVEAU D'ALERTE 2

Cyanobactéries toxinogènes > seuil d'alerte (1 mm³/L)

Concentrations en toxines > valeurs guides sanitaires



Quels sont les risques pour la santé ?

Certaines cyanobactéries peuvent produire des toxines dangereuses pour la santé humaine et animale. Lors de contact ou d'ingestion accidentelle de l'eau, les symptômes suivants peuvent survenir : troubles gastriques, diarrhées, irritations, démangeaisons, conjonctivites, rougeurs, maux de tête, vertiges, altérations des sensations.

Quelles sont les précautions à respecter ?



- **La baignade est interdite**



- **Les activités nautiques avec un risque de chute ou de contact important avec l'eau sont interdites**



- **La consommation de poissons de pêche est déconseillée**



- En cas d'immersion ou contact accidentel, prendre une douche soignée



- Eviter d'y laisser boire ou se baigner votre animal domestique, consulter un vétérinaire en cas de comportement inhabituel (tremblements, perte d'équilibre, état anxieux, bave)



- L'activité de pêche reste possible, rincer soigneusement son matériel de pêche à l'eau propre après l'activité



- Consulter un médecin en cas d'apparition de symptômes suspects

Contacts et informations complémentaires

Pour obtenir des informations complémentaires, vous pouvez contacter la mairie ou l'ARS Bretagne.

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DE LOISIR

Surveillance des cyanobactéries et de leurs toxines

Les cyanobactéries sont des microorganismes photosynthétiques qui se développent naturellement dans les milieux d'eaux douces calmes, peu profondes et riches en nutriments. Elles peuvent proliférer de façon soudaine, lorsque les conditions de température et d'ensoleillement leur sont favorables.

Les dernières analyses effectuées sur ce site par l'Agence régionale de santé Bretagne indiquent un :



NIVEAU D'ALERTE 2

Accumulations importantes de cyanobactéries, dépôts, mousses, mortalités animales

Quels sont les risques pour la santé ?

Certaines cyanobactéries peuvent produire des toxines dangereuses pour la santé humaine et animale. Lors de contact ou d'ingestion accidentelle de l'eau, les symptômes suivants peuvent survenir : troubles gastriques, diarrhées, irritations, démangeaisons, conjonctivites, rougeurs, maux de tête, vertiges, altérations des sensations.

Quelles sont les précautions à respecter ?



- **La baignade est interdite**



- **Les activités nautiques avec un risque de chute ou de contact important avec l'eau sont interdites**



- **La consommation de poissons de pêche est déconseillée**



- En cas d'immersion ou contact accidentel, prendre une douche soignée



- Eviter d'y laisser boire ou se baigner votre animal domestique, consulter un vétérinaire en cas de comportement inhabituel (tremblements, perte d'équilibre, état anxieux, bave)



- L'activité de pêche reste possible, rincer soigneusement son matériel de pêche à l'eau propre après l'activité



- Consulter un médecin en cas d'apparition de symptômes suspects

Contacts et informations complémentaires

Pour obtenir des informations complémentaires, vous pouvez contacter la mairie ou l'ARS Bretagne.

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DE LOISIR

Surveillance des cyanobactéries et de leurs toxines

Les cyanobactéries sont des microorganismes photosynthétiques qui se développent naturellement dans les milieux d'eaux douces calmes, peu profondes et riches en nutriments. Elles peuvent proliférer de façon soudaine, lorsque les conditions de température et d'ensoleillement leur sont favorables.

Les dernières analyses effectuées sur ce site par l'Agence régionale de santé Bretagne indiquent un :



NIVEAU D'ALERTE 1

Cyanobactéries toxigènes > seuil d'alerte (1 mm³/L)

Concentrations en toxines < valeurs guides sanitaires

Quels sont les risques pour la santé ?

Certaines cyanobactéries peuvent produire des toxines dangereuses pour la santé humaine et animale. Lors de contact ou d'ingestion accidentelle de l'eau, les symptômes suivants peuvent survenir : troubles gastriques, diarrhées, irritations, démangeaisons, conjonctivites, rougeurs, maux de tête, vertiges, altérations des sensations.

Quelles sont les précautions à respecter ?



- Prendre une douche soignée après la baignade ou les activités nautiques



- Nettoyer le matériel et les équipements de loisirs nautiques



- Ne laisser pas les enfants jouer dans les amas de cyanobactéries (dépôts verts ou bleu-vert) qui peuvent s'accumuler en bord de rive



- Eviter d'y laisser boire ou se baigner votre animal domestique, consulter un vétérinaire en cas de comportement inhabituel (tremblements, perte d'équilibre, état anxieux, bave)



- Consulter un médecin en cas d'apparition de symptômes suspects

Contacts et informations complémentaires

Pour obtenir des informations complémentaires, vous pouvez contacter la mairie ou l'ARS Bretagne.